



## COMMISSION de DISCIPLINE DU 26 Août 2016

Présents à la réunion : Laurent HAYEZ, Laurent AMPEN, Eric BOETE, Agnès DEVOS, Frédéric DECONNINCK, Dominique PANNECKOUCKE.

Excusé : Romain CHOMBARD

À l'unanimité des présents, Laurent AMPEN prend la responsabilité de piloter la commission de discipline.

### **Point 1 :**

Suite à des propos envers l'arbitre du match amical entre BIERNE et STEENWOORDE, dimanche 21 août, la commission a décidé de suspendre le joueur Julien Plessiet du FC Bienne pour 1 match officiel ferme et l'obligation d'être arbitre de centre sur un match de l'équipe C lorsqu'il n'y aura pas d'arbitre officiel.

Frédéric Deconninck n'a pas pris part à ce point de l'ordre du jour.

Son entraîneur a été mis au courant.

### **Point 2 :**

Barème des sanctions :

- 2.00€ Si non réponse à la sollicitation du coach par sms ou mail.
- 3.00€ si retard à l'heure de rdv avant match sans motif recevable.
- 5.00€ si absence non justifiée le jour du match.

Ce barème prend effet immédiatement

Le responsable

Laurent Ampen